



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Niort, le 01/02/2021

Appel à projets pour favoriser l'accès de tous à des aliments frais et locaux

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité : il s'agit autant d'une question de justice sociale que de santé publique. Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. Une enveloppe de 30 millions d'euros est mobilisée au niveau national.

La mesure vise à soutenir les initiatives des têtes de réseaux, des acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'accès à l'alimentation de qualité aux personnes qui en sont éloignées. Il pourra s'agir, par exemple, du développement de paniers d'alimentation (élaboration et distribution), de la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, de l'organisation de marchés solidaires etc.

L'appel à projets *Alimentation locale et solidaire* est lancé en Deux-Sèvres ce 1er février 2021 pour soutenir les initiatives locales des acteurs autour de 3 thèmes principaux :

- Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Le soutien aux associations / start-up / TPE / PME, collectivités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Les demandes de subvention peuvent être déposées **dès ce 1^{er} février et jusqu'au 31 juillet 2021** par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres
Service Agriculture et Territoires
B.P. 526 - 39, avenue de Paris
79022 NIORT CEDEX

L'instruction des demandes sera réalisée au fil de l'eau, dans la limite des enveloppes financières mises à disposition dans le cadre de France Relance.

Le cahier des charges de l'appel à projet est consultable sur le site Internet des services de l'Etat des Deux-Sèvres - rubrique dédiée au volet transition agricole, alimentation et forêt de France Relance (<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/FranceRelance-le-volet-Transition-agricole-alimentation-et-foret>).

Pour toute question, possibilité de contacter la DDT :

- par téléphone au 05 49 06 89 96

- ou par courriel : ddt-sat@deux-sevres.gouv.fr

**Direction
départementale
des territoires**

Tél : 05.49.06.88.88

Courriel : ddt@deux-sevres.gouv.fr

39 avenue de Paris
79000 Niort